

Un pont sur la Lionne

Bien qu'il soit proposé l'historique de cet ouvrage d'art sur le site histoirevalleedejoux.ch nous nous permettons de revenir par l'image sur cette belle construction qui défie le temps depuis plus de deux siècles.

Où l'on s'apercevra que les carriers de Vaultion, avant que de creuser la plupart des bassins de fontaine à la Vallée de Joux, nous avaient déjà taillé quelques pierres !

Projet du pont d'en haut transféré en bas :

Sur les propositions faites par le Conseil au maître maçon¹ de Vaultion pour le transport que le dit Conseil veut faire du pont dessus de la Lionnaz à celui d'en bas, l'on est convenu avec le dit maçon pour la « tallie » de pierre de la voûte du dit pont qui faut le « tallier » et autre chose, à deux cents florins sans attoucher à son paiement qu'il lui vient à forme de son marché, lequel maçon devra faire le dit pont d'en bas à la place de celui dessus et cela cet été².

Cautionnement pour le maître d'œuvre, Jean Pierre Reymond de Vaultion :

Moi soussigné Abram David Magnenat de Vaultion me porte pour caution solidaire de tous les engagements qu'a pris et prendra le citoyen Jean Pierre Reymond... le frère, tant en son nom propre qu'en celui de son père et oncle Jean Pierre Reymond, pour les ouvrages que la commune de l'Abbaye lui a confiés et confiera, ainsi que des avances soit livrances à lui faites à compte des dits ouvrages ainsi que ceux qui pourraient lui être faits dans la suite pour dits ouvrages, ainsi que pour la garantie de ses ouvrages tels qu'il s'est engagé et engagera lui-même.

En foi de quoi j'ai signé sous l'obligation de mes biens à Vaultion le 11^e mai, quoique par autre main...

ADMagnenat caution³

A la suite de quoi les toisages du pont seront établis⁴. Les matériaux seront pris sur place, le sable à quelque moraine latérale, sablière de derrière le local actuel peut-être, la pierre à la carrière du village. Le voiturage des pierres est misé. Ainsi que dessous :

¹ Suvent écrit masson à l'époque. A fin de cohésion, nous rétablissons l'orthographe actuelle.

² ACA, JBC 10, du 14 VII (1798 probablement).

³ ACA, JBC 11, toujours sans millésime.

⁴ ACA, JBC 6.

Le Conseil a délibéré qu'il veut exposer en mise le charroi pour voiturier les pierres de « tallie » sous les conditions suivantes. Que les entrepreneurs seront tenus de voiturier les pierres de « tallie » en les prenant où les maçons les auront tirées et les rendront sur place. Le Conseil se réserve la dernière mise, c'est-à-dire qu'il n'expédiera les dites voitures qu'après les essais qu'il se propose de faire. Par contre le dernier miseur ne pourra se retirer de sa mise. Celui à qui il sera expédié donnera une caution suffisante. Le dit charroi a été expédié au Sr. Etienne Louis Cart pour le prix de huit cents septante florins

Les pierres de maçonnerie se devront tirer et voiturier sur place à contentement des maîtres maçons et sera la même réserve pour l'échute que ci-dessus. Les dites pierres ont été expédiées à Jaques fils d'Abram Emmanuel Bernay pour le prix de dix sept batz par toise de muraille.

De plus elle fera miser le déblayage et remplissage toujours à contentement de maître maçon et sous les mêmes réserves que dessus. A été expédiée au régent de l'Abbaye pour le prix de trois cents quarante cinq florins.

Le sable a aussi misé tant pour le tirer et voiturier, sous les mêmes conditions et réserve que dessus. Expédié au sieur Daniel Siméon Reymond conseiller des Bioux pour le prix de vingt batz par toise de muraille.

La « taillie » sera aussi mise à forme des conditions qui seront lues et sous les mêmes réserves qui se trouvent déjà sur le projet établi à ce sujet, de même que les murailles⁵.

Toutes les écritures du dossier « pont de la Lionne » qui ne semble avoir été achevé qu'en 1803, sont assez complexes, avec des mises à la baisse, c'est-à-dire que c'est le prix le plus bas qui l'emporte, technique fort utilisée à l'époque malgré son côté « frauduleux ». On sait donc que l'entrepreneur fut Jean Pierre Reymond de Vaultion, et que celui-ci, en plus de réaliser le pont sur la Lionne, construisit certains segments de muraille au bord de la rivière. Cette muraille, qui ne devait pas être d'une résistance excessive, posa des problèmes, autant au constructeur qu'aux autorités.

Citoyens Jean-Pierre Reymond de Vaultion,

Le Conseil de l'Abbaye vous avise par la présente que la chaussée qu'avez montée au-dessus de l'Abbaye sur la Lionnaz a considérablement cédé, ce qui la rend si peu solide par la mauvaise manière que vous avez placée vos pierres, qu'au premier débordement de la Lionnaz elle n'y résistera pas, en sorte qu'il vous déclare très positivement qu'il ne recevra jamais un tel ouvrage qui est tout à fait opposé à votre engagement qui porte que les pierres doivent être posées de couche et non de quille avec de bonnes boutisses.

⁵ ACA, JBC 12.

Il vous invite donc, citoyen, à venir prendre connaissance de la chose pour votre gouverne et pour éviter qu'il ne vous arrive du dommage par quelque éboulement, laissant au surplus à vos périls et risques tous les matériaux et tout ce qui peut souffrir de votre non exécution. C'est l'avis que je suis chargé de sa part de vous donner. Salut cordial.

Alexandre Rochat secrétaire⁶.

Le problème de cette muraille dont la construction semble avoir précédé celle du pont, sera même porté devant le Tribunal du District de la Vallée du Lac de Joux, et cela en 1798 déjà.

On dut forcément s'arranger. La facture Reymond, pour ces travaux se monta à un total de 1457.- tandis que l'ensemble des travaux liés au pont sur la Lionne même furent de 5000 francs, ou florins si l'on utilisait encore l'ancienne monnaie.

Et si la muraille fut peut-être défectueuse en quelques endroits, pour le pont, l'ouvrage fut magnifiquement fait, puisqu'il est toujours là après plus de deux siècles ! Il est évident qu'il ne faut pas faire que passer, mais s'arrêter pour l'examiner en détail et ensuite de cette inspection, rendre hommage à l'un de ces carriers de Vaulion qui en étaient arrivés à pouvoir mener des travaux avec une bienfaisance exceptionnelle. Raison pour laquelle, par la suite, on fit souvent appel à eux pour de tels ouvrages, comme aussi, naturellement, pour la construction des bassins de pierre.



Vu par-dessous. Au-delà l'ancienne fabrique de limes. Photos de 1990 environ.

⁶ ACA, JBx, s.d.



Vu par-dessus. Un ouvrage magnifique et en apparence d'une solidité à toute épreuve.



Le formidable travail des carriers de Vaulion.